



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 011-211101753-20260409-DE_2026_007-DE



DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2026/07

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 5

« Institutions & vie politique »

Séance du Conseil Municipal du 09 avril 2026 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 5.7

« Intercommunalité »

Présents : Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Thierry ALIBEU, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Christophe BRUNEL (pouvoir à Henri POISSON)

OBJET :

Désignation des délégués au Syndicat AGEDI

Secrétaire : Régine SEJALON

Le nombre de conseillers

Municipaux en service est de : 11

M. le Maire rappelle à l'Assemblée Municipale que la Commune adhère au syndicat intercommunal dénommé « Agence de Gestion et Développement Informatique » (AGEDI) pour la fourniture et la maintenance des logiciels informatiques (comptabilité, payes, élections, cadastre, ...).

Suite à l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal en date du 15 mars 2026, M. le Maire demande la désignation des membres du Conseil qui représenteront la commune auprès du Syndicat AGEDI.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, :

CONVOCACTION C.M. EN DATE DU : 03/04/2026

Le CONSEIL MUNICIPAL DESIGNE

Membre Titulaire : SEJALON Régine

Membre Suppléant : BETOURNE Martine

AFFICHAGE EN DATE DU : 10/04/2026

pour représenter la commune au Syndicat AGEDI.

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU : 10/04/2026

ADOPTE À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

CERTIFIEE

EXECUTOIRE

PAR RECEPTION

PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

PAR PUBLICATION LE :

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 09 avril 2026

PAR DELEGATION

LE :

Le secrétaire de séance
Régine SEJALON

(signature)

Prénom NOM



Le Maire,
Henri POISSON